

L'été a été chaud !!!

La rentrée sera brûlante !!!

Le nouvel Accord d'Intéressement a été signé par la majorité des membres du CSE ! Sans surprises la direction a réussi à trouver une majorité au CSE pour signer son accord « pourri » ! Là où ce pourrait être rigolo si ce n'étaient pas les salariés qui paient les pots cassés : c'est que les mêmes qui ont dit oui pour signer l'accord ont dit à la direction que cet accord était « pourri ». Mais comme d'habitude, au lieu de s'opposer à leur direction chérie, ils préfèrent « capituler sans essayer » et ainsi pénaliser les salariés pour plusieurs années !

Nous nous posons la question sur leurs motivations syndicales à signer de tels choses... à moins que ce ne soit pour des motivations plus personnelles en contrepartie de leur « collaboration » avec la direction... (par exemple être couvert pour des absences... pouvoir décaler les zones de congés... obtenir des promotions... etc... à creuser !)

Rappelez-vous : Sur le dernier accord Intéressement, les salariés n'ont pas touché de prime d'intéressement 2 années sur 3 !!!

Le retour de la 7^{ème} compagnie des canadiens est acté ! La Direction a acté la décision de reprendre Pro Action pour une seconde mission à 500 000 € car... leur travail est satisfaisant pour la direction !

Au vu des 3 pauvres diapositives minables que nous a présenté l'employeur en réunion de CSE, il est clair que la direction poursuit son entrave au CSE en ne communiquant pas toutes les informations demandées. En effet, le rapport de ProAction était bien plus conséquent que les 3 diapositives présentées au CSE ! Il est clair que la direction ne veut surtout pas informer les représentants du personnel des mauvais coups qu'elle prépare aux salariés ! *(Et ceci avec la complicité des autres élus du CSE qui ne font pas respecter leur droit d'information ! Mais au final, ce sera les salariés qui vont payer les pots cassés ! Les collaborateurs du Patronat sont en train de trahir leurs mandants ! Et encore une fois, on peut se poser des questions sur leurs motivations syndicales et personnelles ! Il n'y a pas que de la fénéantise et de l'incompétence là derrière !!!)*

Rappelez-vous : La 1^{ère} fois que ProAction est venu à LDC bourgogne il s'en est suivi la suppression de l'activité dinde et la grosse restructuration liée au projet d'investissement qui nous ont amené à travailler maintenant dans une désorganisation complète entre les différents services de notre entreprise ! *(Les salariés en CDI sont passés de 600 avant Pro Action à 543 au 1^{er} janvier 2022 quand les CDD & Intérimaires sont passés de 200 à 285 sur la même période !)*

La 2^{ème} fois qu'on les a vus, c'était en 2022 et il s'en est suivi l'annonce de la création d'une maison mère avec le départ potentiel de 80 salariés de LDC Bourgogne !? Et la Direction *(qui n'a pas répondu aux nombreuses questions posées par les élus CGT car elle ne comprend pas nos questions !?)* a néanmoins déjà annoncé qu'il y aurait une deuxième vague de mutations !!! => comme quoi elle comprend très bien nos questions mais s'appuie sur ses collaborateurs des autres syndicats pour ne pas répondre aux questions posées officiellement en CSE ! *(Heureusement qu'on n'est pas en 1940 et qu'il ne faut pas choisir un camp !)*.

Le rapport présenté montre que l'encadrement ne maîtrise qu'à 50 % leur poste !? Merci pour eux ! c'est très valorisant d'une part et cela donne d'autre part l'indication des objectifs qui vont leur être imposés dans la foulée ! Et qui vont bien évidemment se répercuter de plein fouet sur les travailleurs sous leurs ordres !

Projet lié à la création de la maison mère : la CGT est toujours en attente des réponses précises aux questions posées !

La "non réponse" de la Direction est un signe qui doit alerter les salariés ! Si la direction ne répond pas aux questions c'est parce qu'elle ne veut pas confirmer aux salariés que toutes les craintes exprimées par les salariés et relayées par les tracts CGT sont sérieuses et fondées !

Renseignez-vous : n'hésitez pas à consulter le blog CGT pour retrouver les tracts explicatifs détaillant les risques pour les salariés et retrouvez les questions posées.

Pour la CGT, il a 2 choses importantes !

- 1) **Ne pas signer le transfert tant que** toutes les réponses claires, précises, détaillées et motivées n'ont pas été apportées de manière « écrite » par la direction
- 2) **Il ne faut pas regarder sans réagir !** Il faut que les salariés s'organisent collectivement avant que les choses ne soient définitivement mises en place ! Il faut agir ensemble pour faire bouger les lignes dans l'intérêt des salariés ! (*Ce sont eux qui par leur travail font que l'entreprise est prospère et rapporte autant aux actionnaires ! Donc, ils doivent en tirer leur part également !*)

Rejoignez la CGT ! Ensemble nous analyserons la situation, réfléchissons et construiront des solutions alternatives pour que les salariés ne soient pas la dernière roue du carrosse !!!

Infos sur la grève du mois de juillet : La grève a très bien fonctionné ! L'impact pour l'entreprise a été lourd, la Direction a tellement été piquée qu'elle a elle-même balancé les chiffres 😊 **Le mépris de la Direction pour ses salariés aura fait perdre 150 000 € à l'entreprise !**

Après la "grève globale" du 12 novembre dernier, les salariés ont goûté à la "grève par service" et en ont mesuré toute l'efficacité ! Et en y ajoutant les âneries de la direction qui a décidé seule, comme à son habitude, de déroger à l'accord 35h pour faire travailler les salariés plus, elle a même payé la grève aux salariés ! 😊

Car contrairement aux affirmations orales & écrites des chiens de garde de la direction (les autres syndicats), **les salariés grévistes n'ont pas été mis en absence injustifiée et les heures de grève ont bien été comptabilisées comme cela était écrit dans les tracts CGT !**

Et concernant le préavis : il n'y en a pas dans le privé ! 😊 = = = > > >

(Ne pas savoir ça et écrire le contraire démontre le niveau de collaboration de certains syndicats vis à vis de leur maître !)

Mais en tout cas, cela démontre une fois de plus quel syndicat défend les intérêts

des salariés, et quels syndicats ne font rien hormis casser la CGT et ses militants sans se préoccuper le moins du monde des salariés et de leurs problèmes !



Septembre : la rentrée... et les négociations ?!

Ne vous méprenez pas ! Il n'y pas de négociations « prévues » pour les coefficients en septembre ! Ce sera juste la mise en œuvre de l'accord qui a été signé en novembre 2021 pour une augmentation de « certains coefficients seulement » ! Signé en novembre 2021 pour application en septembre 2022 => Soit 10 mois après !

Et ce sera l'occasion pour beaucoup d'entre vous de découvrir la réalité, à savoir que certains coefficients ne seront pas revalorisés contrairement à ce qu'ont dit et écrit certains syndicats à l'époque ! **L'heure des comptes va bientôt sonner ! Les mensonges vont être vus de tous les salariés !**

Donc, en septembre, il "devrait" y avoir des négociations sur les salaires... (*Nous disons « devrait » car si la Direction et les autres syndicats signent encore n'importe quoi... à l'exemple de l'intégration de la prime d'assiduité de 30 € intégrée aux salaires et bouffée part la 1^{ère} augmentation du SMIC automatique qui a suivi quelques mois après seulement, et bien ce ne sont pas des bonnes négociations !*)

La CGT va revendiquer une Augmentation Générale des salaires qui corresponde au maintien de l'inflation depuis 2021 applicable à partir du plus bas coefficient (pour ne pas écraser la grille des salaires). **La CGT va affiner ses propositions dans les semaines à venir**, n'hésitez pas à nous faire remonter vos besoins, pour que nous construisions des revendications qui vous correspondent le mieux.

Mais comprenez bien que ce que dira la CGT est une chose, ce que voudra bien donner la direction en est une autre !

Alors, si vous voulez faire bouger les lignes en votre faveur, et obtenir du salaire et revoir les coefficients qui n'ont pas été revalorisés, il va falloir « forcer » la direction à renégocier ! Et pour cela, il faudra sûrement créer un rapport de force favorable aux salariés...

La CGT et ses militants seront là pour vous organiser le plus efficacement possible afin d'obtenir le plus possible pour vous les salariés !